



## 24ème journée de l'Ordre

Discours d'Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Madame le Conseiller du Ministre pour les produits de santé,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres de pharmaciens francophones,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Chers confrères,  
Mesdames et Messieurs,

Médiator !

Voilà le premier mot que je veux prononcer devant vous ! Un mot qui pèse lourd dans le débat public actuel ; un mot qui a déclenché une crise de confiance dans le médicament et une suspicion envers tous, responsables politiques, autorités sanitaires, experts, industriels et professionnels de santé.

Ce qui est terrible, nous le savons, c'est qu'un nuage suffit à cacher le soleil.

Ce qui est terrible, c'est que cette crise de confiance éclate alors que jamais dans l'histoire humaine la longévité et la santé publique n'ont atteint un niveau aussi avancé ; que jamais nous n'avons si bien soigné ; que jamais nous n'avons disposé d'autant de remèdes efficaces.

Et pourtant,

Et pourtant, oui ou non, nous dit-on, respectez-vous deux priorités absolues, deux impératifs catégoriques :

- un impératif négatif de sécurité: « D'abord ne pas nuire ! » ;
- et un impératif positif : Priorité absolue à la santé publique.

Depuis des décennies, nous, pharmaciens, nous avons gagné et mérité la confiance de nos prescripteurs et celle de nos patients. Alors, **la crise actuelle nous semble à la fois justifiée... et injuste !**

Justifiée parce qu'on ne plaisante pas avec la santé publique. Une seule anomalie, un seul dysfonctionnement, un seul patient victime d'une erreur ou d'une faute, c'est toujours trop, c'est toujours intolérable.

Mais la crise actuelle nous semble aussi profondément **injuste** : à force de polémiques, de critiques et de simplifications parfois abusives, elle jette indûment le discrédit sur toute notre profession, dans un amalgame inacceptable.

J'ai cent choses positives à vous exposer ! Mais je voulais d'abord vous dire ce **profond malaise d'une profession qui souffre**.

Et nous attendons de notre Ministre de tutelle qu'il rappelle avec force à l'opinion et aux pharmaciens désorientés, quelles sont les valeurs en jeu.

Nous l'attendons tous,

- qu'il s'agisse des pharmaciens responsables des entreprises pharmaceutiques, qui se sentent injustement et collectivement mis en cause,
- qu'il s'agisse des pharmaciens investis dans la recherche, qui conditionne l'avenir de la santé de tous et l'avenir de la science française,
- ou qu'il s'agisse des pharmaciens en contact avec le public, qui doivent répondre au quotidien en première ligne, aux multiples interrogations des patients.

Nous sommes d'autant plus confiants que, face à cette crise, comme à son habitude, notre Ministre a réagi avec rapidité et détermination, sans pour autant oublier le temps de la concertation au sein des Assises du Médicament.

Les pharmaciens ont répondu « présent ! » et ils y ont activement participé.

Comme lui, comme d'autres ; avec lui et avec d'autres, nous pensons qu'il faut jeter les bases d'un système renouvelé de sécurité sanitaire des produits de santé, avec une mission reconnue aux professionnels de santé que sont les pharmaciens.

« Rendre confiance aux français dans le système du médicament » est un **objectif que partage pleinement** la profession et l'Ordre national des pharmaciens !

Réduire le risque, améliorer le système, sont des objectifs concrets qui nous parlent. Et comme se figer dans un monde qui bouge, c'est reculer, à l'Ordre, nous nous sommes fixé un cap : celui de l'évolution.

Car, face aux réalités de la globalisation et des contraintes économiques, ce n'est ni de pessimisme, ni de renoncement, ni d'indignation dont la profession a besoin. Sans dénaturer les valeurs de la profession, la nostalgie du « bon vieux temps » ne peut l'emporter sur le souci du futur ou sur le souci de l'attractivité de la profession pour nos jeunes générations. Plus que jamais **c'est d'innovation dont la profession a besoin**.

Au fil de son histoire, la profession a toujours montré qu'elle a su se remettre en question, accompagner le progrès des sciences et le progrès des droits humains. S'adapter fait partie de ses singularités. Je sais qu'elle est en train de relever les défis de notre époque et les attentes de qualité et de sécurité de la population.

**La qualité ce sont cinq valeurs essentielles : la compétence, la coordination l'indépendance, la proximité, la vigilance.**

En premier lieu **la compétence**

L'évaluation des pratiques entrera bientôt dans **les programmes de développement professionnel continu** et l'Ordre en garantira le suivi, comme le prévoit la loi.

Pour autant, en matière de qualité, les exigences placées trop haut ne trouvent pas de réponse. Pire, elles débouchent sur des désillusions. La loi Fourcade l'avait compris, elle qui avait introduit pour les biologistes **une utile souplesse dans le dispositif de l'accréditation.**

Les professionnels sont comme les patients : eux aussi ont besoin de sécurité et de visibilité. Aujourd'hui, les biologistes sont déroutés par de multiples changements en quelques mois. Il faut se rendre à l'évidence. 2013 c'est demain et combien d'entre eux, en ville ou à l'hôpital seront prêts pour l'accréditation ? A tout le moins, il apparaît nécessaire de retrouver la souplesse perdue.

La qualité c'est aussi **la coordination des acteurs.**

Le morcellement des forces va à contre-sens de l'efficience. Aujourd'hui grâce au Dossier Pharmaceutique (DP), près de 17 millions de personnes bénéficient de la coordination de 21 000 pharmacies d'officine. Demain, avec le soutien actif de la Direction Générale de l'Organisation des Soins, cette coordination va prochainement s'élargir aux pharmaciens hospitaliers. Et de façon expérimentale à certains médecins des établissements de santé. Les pharmaciens contribueront ainsi activement au décloisonnement entre ville et hôpital.

La coopération entre professionnels de santé se retrouve aussi dans les structures. En dépit de certaines résistances, en ville, les **SISA, sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires**, accueilleront les pharmaciens biologistes et officinaux à leur juste place. L'Ordre des pharmaciens s'est battu pour cela ! Comment en aurait-il été autrement ? Les pharmaciens prouveront à ceux qui s'inquiètent, qu'ils sauront apporter au sein d'équipes pluridisciplinaires, leurs compétences dans l'éducation thérapeutique des patients. Et ce, sans empiéter sur les compétences des autres...

A côté de ces nouveaux modes de coopération interprofessionnelle, les pharmaciens, biologistes ou officinaux, veulent également une **coopération intraprofessionnelle, une coopération générationnelle**, tout simplement pour partager les risques et la charge de travail, pour mettre le pied à l'étrier des plus jeunes. Ces deux métiers attendent les décrets leur permettant de créer des sociétés holdings. La question est récurrente depuis plus de 10 ans. Elle m'est posée dans chacun de mes déplacements en région. Il y a quelques mois, Monsieur le Ministre a dit qu'il attendait des propositions. Il les aura. Nos deux métiers ont travaillé avec leurs représentations syndicales respectives.

La qualité, c'est aussi et toujours l'**indépendance**.

Valeur essentielle des professionnels de santé, reconnue par la Cour de justice de l'union européenne, elle ne saurait être foulée aux pieds.

Pour chacun de nos métiers pharmaceutiques, faire face à toute pression qui ignorerait l'intérêt de santé, est un impératif. Que cette pression vienne d'investisseurs, de maisons mères internationales, de directions d'établissements de santé ou d'entreprises, mais aussi de pharmaciens associés.

Aussi, à ceux qui spéculent sur l'effondrement de l'indépendance des pharmaciens, je veux dire que l'Ordre national des pharmaciens, dans le cadre de ses missions, agit et agira, avec force et vigueur, pour protéger cette valeur ajoutée de la profession. Nous avons montré que nous sommes prêts à affronter les tribunaux et s'agissant des tribunaux français, ils nous ont jusqu'ici constamment donné raison !

Et comme l'indépendance des pharmaciens est leur fierté, elle sera affichée. L'Ordre mettra en ligne, directement accessible à tous, ce qui devra l'être selon les nouvelles lois. **La transparence, c'est la meilleure garantie d'indépendance.**

La qualité c'est également **la proximité**.

Le maillage serré de nos services de santé de proximité ne doit pas se rompre. Et comme prescripteurs, dispensateurs, acteurs de soins sont interdépendants les uns des autres, c'est dans la globalité que la question doit être pensée, **au niveau du bassin de vie. Parce que chaque territoire a ses particularités.**

Certes, de manière générale, la vulnérabilité économique incite aux économies d'échelle. Mais dans le domaine de la santé, c'est sous une réserve : que ces économies d'échelle ne remettent pas en question la proximité **et sa dimension humaine.**

C'est bien pourquoi, pour tous nos métiers pharmaceutiques, l'Ordre suit de manière très attentive les négociations menées par les syndicats sur les modèles économiques. Si certains modèles s'essouffent, la reconnaissance de l'acte pharmaceutique doit donner, pour tous les pharmaciens, **des conditions d'exercice viables et vivables et encourager à rester ou à s'installer, dans toutes les zones, y compris rurales ou sensibles.**

Enfin, être au plus proche des patients c'est répondre à leurs nouvelles attentes quand ils vieillissent à leur domicile. C'est donc également dans ce contexte ambulatoire que **les préparations de doses à administrer** prévues dans les EHPAD, doivent être pensées. Ce qui à l'évidence aura des répercussions pour tous les acteurs de la chaîne du médicament. Aussi, c'est en vecteur d'unité entre nos différents métiers, que l'Ordre participe aux travaux lancés par le ministère.

Et pour finir, la qualité **c'est la vigilance**

- Vigilance à maintenir un **approvisionnement sans ruptures de stock**, parce que les ruptures de stock remettent en question la liberté de prescription et l'accès aux médicaments ;
- Vigilance à ne pas faire entrer des **médicaments falsifiés** dans la chaîne du médicament, parce que les médicaments falsifiés mettent en danger les populations ;
- Vigilance à améliorer le **bon usage du médicament**, parce que le bénéfice d'un médicament doit être supérieur à son risque.

Sur ces points, l'Ordre prend des positions et fait des propositions concrètes dont certaines s'appuient sur les **technologies informatiques** que les pharmaciens ont depuis longtemps **adoptées au service des patients**.

Ainsi, nous travaillons à la création d'un site sanitaire pour faciliter les démarches des pharmaciens lorsqu'ils effectuent leurs déclarations de vigilance. Et, avec nos partenaires européens de la chaîne du médicament, nous réfléchissons à la mise en œuvre pratique de la traçabilité prévue dans la directive européenne relative aux médicaments falsifiés.

**En revanche**, pour nous, les technologies informatiques ne sont pas toujours au service des patients. **Ainsi, nous pensons toujours, qu'ouvrir la vente des médicaments sur Internet ouvre la porte aux médicaments falsifiés.** Et avec nous, les 33 Ordres de pharmaciens francophones. De fait, ensemble, nous avons signé hier une déclaration qui interpelle nos autorités politiques respectives et qui engage nos Ordres dans la lutte de ce fléau qui s'amplifie ici avec Internet, ailleurs avec les « médicaments de rue ».

**Garantir la compétence professionnelle, favoriser l'exercice collectif, renforcer une proximité d'exercice et améliorer la sécurité de la chaîne du médicament fait partie du quotidien de l'Ordre.** Mais l'Ordre s'est encore fixé un autre objectif transversal.

Dans une période de rapides mutations, éclairer le pharmacien sur les nouvelles règles et les bonnes pratiques nécessaires à son exercice est primordial.

Nous avons donc **résolument revu tous nos moyens d'information**. Hier un nouveau **journal**, aujourd'hui, un nouveau **site Internet**. Et pour les informations urgentes, une véritable « **autoroute d'information** » par le dispositif DP.

Ce nouvel horizon pour l'outil professionnel qu'est le DP n'était envisageable que s'il était largement déployé dans les pharmacies. C'est le cas maintenant. Et ce résultat, nous le devons à l'extraordinaire investissement de nos 400 conseillers ordinaires référents DP, répartis sur tout le territoire. Je veux aujourd'hui publiquement les remercier.

Concrètement, comment marche cette « autoroute d'information » ? Concrètement nous relayons directement sur tous les écrans informatiques des officines, en moins d'une demi-heure, en métropole et dans les DOM, les alertes DGS- urgent. Les

messages sont bloquants, impossible de les ignorer. Ainsi informés sans délai, les pharmaciens d'officine peuvent conseiller au mieux le public.

Et à partir de ce jour, après une période d'expérimentation concluante, ce même système va être utilisé pour diffuser **les alertes de rappels/retraits de lots de médicaments** qui doivent être retirés du marché.

Il y a un an, j'avais confié au Président de la section industrie, M Jean Pierre Paccioni, le pilotage de ce nouveau développement. Il a su mieux que quiconque entraîner les énergies pour que l'outil soit sûr et adapté aux pratiques, deux clefs de succès incontestables.

Ce qui me donne l'occasion, à travers lui, de rendre un hommage chaleureux aux conseillers ordinaires qui se dévouent et offrent de leur temps pour les missions ordinaires ainsi qu'à nos collaborateurs qui soutiennent nos actions avec compétence et talent.

Grâce à tous, nous allons sceller aujourd'hui notre travail commun avec l'AFSSAPS. Dominique Maraninchi et moi-même, allons signer la nouvelle convention qui nous liera sur ce sujet des rappels/retraits de médicaments. Mais au-delà, nous allons signer une convention cadre, plus large, qui vise d'autres travaux à venir pour améliorer la sécurité de la chaîne du médicament.

Avant que Monsieur le Ministre nous donne sa vision pour l'avenir des métiers de la pharmacie, je vais donc inviter M. le Directeur général de l'Afssaps et M. le Président de la section industrie à me rejoindre.

Mais je ne pourrai conclure mes propos sans dire que la profession, malgré sa souffrance actuelle et les multiples doutes qu'elle exprime face aux vastes changements en cours ou à venir, est debout.

Dire combien elle peut être

- **Fière du travail** qu'elle effectue dans chaque métier et dans chaque région.
- **Fière des innovations** qu'elle sait développer.
- **Fière de se mesurer sans faiblesse aux grands défis** de l'Europe et de la mondialisation.
- **Fière de répondre avec responsabilité** aux attentes des besoins de la population,

Fidèle en cela à sa fière devise :

« Honneur et indépendance ! »